

Environnement Gaz de schiste : les réactions hostiles se multiplient

Les réactions des élus locaux se multiplient après la délivrance le 1^{er} mars dernier de plusieurs permis de prospection par Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement durable afin de rechercher du gaz de schiste dans les sous-sols du sud est de la France.

L'un des permis exploratoires délivrés à Total, Gdf-Suez et à la société américaine Schuepbach Energy, le M627 concerne plus particulièrement le Sud Ardèche et s'étend sur une zone de 931 km² allant de Privas aux Vans. Le 28 décembre dernier à Aubenas, sympathisants et élus d'Europe-Ecologie-Les Verts avaient, au cours d'une conférence de presse, manifesté leur vive inquiétude quant au procédé d'extraction du gaz qui pourrait être mis en œuvre à savoir "la fracturation hydraulique" et ses conséquences désastreuses pour l'environnement.

Par voie de communiqué, le président du conseil général Pascal Terrasse dénonce la décision de l'ancien ministre prise « sans débat public, sans consulter les élus locaux ni a fortiori les Ardéchois » et déclare « vouloir proposer à l'Assemblée départementale de l'Ardèche une motion d'opposition à ce projet, tel que l'a fait la Région Rhône-Alpes à l'initiative de sa conseillère régionale socialiste, Michèle Eybalin. »

Même hostilité affirmée de la part du Mouvement des élus républicains et socialistes de l'Ardèche méridionale qui comptent bien « ne pas se laisser imposer un choix qui n'est pas le leur » et lance « un appel à la vigilance de tous les citoyens et élus. » Mais aussi du conseil municipal de Villeneuve-de-Berg (commune particulièrement concernée) qui s'est prononcé contre jeudi soir... et bien d'autres encore.